

Vivre Village

avec son



Plappeville - septembre 2012 - n° 68

Journée du Patrimoine

Sommaire

Le mot du maire	3
Informations municipales	
- Urbanisme	4
- Voirie - Sécurité	5
- Personnel communal	5
- Entretien - Equipements	6-7
- Vie scolaire – Petite enfance	8-9-10
- Patrimoine et animations culturelles	11
- Vie sociale et associative	12-13
- Délibérations	14
Intercommunalité	15
La parole aux associations	
- Foyer des Anciens	16
- Association des Parents d'Elèves	17
- Les Amis du Vieux Plappeville	18-19
- FC Lorry - Plappeville	20
- Ordre des Vignerons	21
La parole aux Plappevillois	22
Cour de projecteur	22
Ca s'est passé au village	23
Vie pratique	24-25-26
Etat civil	27



Mairie de PLAPPEVILLE
14 rue Paul Ferry
57050 PLAPPEVILLE
Tél. : 03.87.30.40.75
Fax : 03.87.30.22.10
Courriel : plappevillen@wanadoo.fr
Site : communedepappeville.fr

Communiqué

Pneus hiver obligatoires au Luxembourg dans des conditions hivernales à partir du 1^{er} octobre 2012

A partir du 1^{er} octobre 2012 (règlement grand-ducal du 10 septembre 2012, mémorial A- n° 199 du 14 septembre 2012), la conduite d'un véhicule automoteur sur la voie publique dans des conditions hivernales (verglas, neige tassée, neige fondante, plaques de glace ou de givre) n'est autorisée qu'avec des pneus d'hiver (M + S, M. S., M & S) montés sur toutes les roues du véhicules, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Le non-respect de cette réglementation est sanctionné par un avertissement taxé de 74 euros.



Le mot du maire

Avec l'automne qui s'est installé exactement le jour où il était attendu, les vacances et la rentrée des classes nous semblent déjà bien loin derrière nous.

Cette rentrée s'est très bien passée pour les 169 enfants inscrits dans nos deux écoles et, malgré quelques pleurs un peu prolongés pour les plus petits, chacun a eu vite fait de prendre «ses marques».

Je profite de ce «mot du maire» pour rappeler qu'un arrêté, pris pour assurer la sécurité des enfants et des adultes les accompagnant, réglemente la circulation rue de l'Ancienne Mairie. Chacun est tenu de le respecter quel que soit le «bon motif» qu'il pourrait arguer pour l'enfreindre. Dans le but de renforcer cette sécurité, le débouché de la ruelle du Lavoisier va être aménagé pour que, tant les piétons que les automobilistes, aient une parfaite visibilité sur la route pour les premiers et sur la ruelle pour les seconds.

Comme beaucoup de communes, la municipalité a profité de l'été pour effectuer des travaux sur la voirie et dans nos écoles. Ainsi de nouveaux enrobés sont venus rafraîchir certaines rues et une classe toute neuve a accueilli nos élèves de CP.

Si pour les communes, les vacances sont propices aux travaux, elles donnent aussi l'occasion à quelques désœuvrés en quête d'occupation de se livrer à diverses dégradations. Par trois fois, notre commune a été la cible de «casseurs de vitres de voitures». Ban St Martin et Metz n'ont pas été épargnés. Les auteurs, dans 2 des 3 cas, ont été interceptés par la police sur intervention dans le dernier cas, de l'un de nos administrés dont on peut saluer la coopération civique. D'autres ont utilisé un de leurs week-ends pour apposer des tags à divers endroits du village. Plainte a été déposée mais cette «partie de plaisir» coûtera malheureusement 900 € à la commune.

Les élus ont, quant à eux, mis à profit cette période de vacances pour affiner et proposer les projets de gros travaux pour les 2 ou 3 années à venir (voir page 14) : 20 % du ban communal seront concernés.

Avec la rentrée, c'est aussi la reprise des activités des associations qui, si l'on en juge par le planning d'utilisation de nos différentes salles communales, sont particulièrement actives. Celui de la salle polyvalente est complet ! Bravo donc à tous les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à faire de Plappeville un village dynamique.

Ce dynamisme se traduit aussi par les diverses manifestations qui nous donneront l'occasion de nous retrouver d'ici aux vacances de Noël : festival «Musiques sur les Côtes», cérémonie du 11 novembre avec la participation des élèves, marché de Noël, bourse aux jouets et spectacle de fin d'année, plus particulièrement dédié aux enfants.

Avant de terminer, je souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont profité de juillet et août pour venir s'installer dans notre commune. Je leur souhaite de s'y sentir bien et leur annonce qu'une petite réception sera organisée à leur attention au printemps prochain.

Bon trimestre à toutes et à tous.
Bonne lecture.

Daniel Defaux

Urbanisme

Déclarations préalables		
N°	Rue	Objet
5	Place Viansson Ponté	Remise en état de la façade
7	Rue des Paules	Clôture et portail
34	Rue de la Croix d'Orée	Extension véranda
82	Rue Général de Gaulle	Rénovation murets et cour
15	Rue St Vincent	Création mur de soutènement
9	Rue du Fond des Prés	Création d'une pergola
9	Rue des Marivaux	Rénovation clôture
11	Rue des Marivaux	Rénovation clôture
10	Rue du Haut de Woicon	Pose d'un vélux
1	Place de l'Eglise	Création abri de jardin
4	Rue Jean Bauchez	Remplacement fenêtres et porte d'entrée
4	Rue des Prés St Jacques	Remplacement fenêtres et porte d'entrée

Permis de construire		
N°	Rue	Objet
	Néant	

Acquisition de terrains

La commune a signé avec le Conseil Général, une convention pour acquérir les terrains de deux zones classées en espace naturel sensible :

- le long de la route de Lorry, section 3 ;
- en contrebas de l'arboretum, le long du ruisseau Marivaux, section 7.

L'acquisition de ces terrains a pour but de valoriser ces espaces naturels :

- section 3, en y constituant une mosaïque de milieux (jardins, prés, vergers, maintien des haies...) ;
- section 7, où le milieu forestier domine, en y aménageant des cheminements pour une plus grande ouverture au public.

Notre commune possède un bel environnement. La municipalité souhaite donc ainsi mettre en valeur des richesses naturelles (faune, flore...) et faire reculer les friches qui envahissent nos côteaux.



Voiries - Sécurité

Réfection voiries



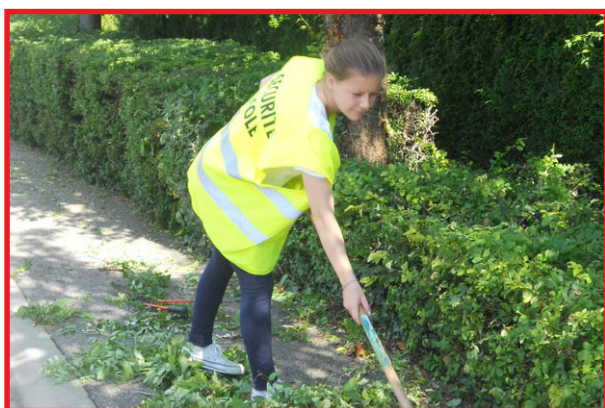
La commune a procédé à différents travaux d'entretien de la voirie : dans le quartier des Hauts de Woicon, à proximité de l'école maternelle et rue de Tignomont.

L'objectif de ces interventions est de sauvegarder le patrimoine le plus dégradé.



Personnel communal

Ils ont participé à l'entretien du village !



Chaque année, la commune donne la possibilité à quatre de nos jeunes concitoyens âgés de 16 à 19 ans de passer une partie de leurs vacances au service de notre collectivité. C'est ainsi que piochage, balayage, peinture, rangement sont devenus des tâches coutumières pour Jacques, Julien, Clara et Lucas, lycéens plappevillois qui ont été embauchés pendant la période estivale, à raison de 40 heures chacun. Aux côtés de nos agents communaux, ils ont acquis, avec plaisir, leur 1^{ère} expérience professionnelle et reçu, avec un plaisir encore plus grand, leur 1^{er} bulletin de paie !



Entretien et équipements

Des travaux d'entretien et de mise en conformité ont été réalisés dans différents bâtiments communaux.

Ecole élémentaire



La cage d'escalier de l'ancienne mairie ainsi que la classe du cours préparatoire ont été rénovées par l'entreprise Reiter pour un coût de 4 178 € TTC.

Les employés communaux ont également œuvré dans ces locaux :

- remplacement du « mur urinoir » de l'ancienne maternelle par un bac lavabo à la demande des enseignants ;
- changement du chéneau de l'ancien préau et démoussage du toit ;
- pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène suite à une fuite d'eau entre l'école et les ateliers communaux.

Salle polyvalente

Lors de la visite de la commission de sécurité, la réalisation d'un sas de sécurité incendie, entre la grande salle et le local de rangement, a été demandée par le SDIS (Service Départemental Incendie et Secours). C'est l'entreprise Pierre Andréacchio qui a été choisie pour ces travaux d'un montant de 4 400 € TTC.

Comme chaque été, des actes de vandalisme touchent ce bâtiment. Outre les tags nettoyés par nos employés, ce sont deux vitrages qui ont dû être remplacés par l'entreprise Dumont ainsi que cinq skydômes par l'entreprise Zillhart. Coût de ces interventions : 3 000 € TTC.

Presbytère

Le service conformité de Haganis a relevé plusieurs malfaçons dans ce bâtiment, à savoir des raccordements inversés entre le réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Les problèmes sur le pluvial sont terminés : remplacement du chéneau de la façade arrière avec inversement de la pente par l'entreprise Schoeffter (coût : 2375 € TTC), pose par les employés communaux d'une conduite traversant la cave occupée par l'Ordre des vignerons. Il reste à intervenir sur le réseau d'eaux usées.

Eglise



L'entreprise Bodet, spécialisée dans ce type de travaux, a procédé au remplacement des moteurs de volée des cloches et de différentes pièces mécaniques ainsi qu'à la mise en conformité électrique pour un montant total de 10 544 € TTC.

Parution revue

La prochaine revue paraîtra en décembre avant les fêtes. Les articles et les photos devront donc être déposés en mairie pour le **30 novembre** au plus tard.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et de vos suggestions.

Entretien et équipements

Cimetière



Afin de permettre aux familles de répandre les cendres de leurs défunts, un espace cinéraire a été aménagé dans le nouveau cimetière. La construction de cet espace a été confiée aux agents communaux. Le revêtement en granit a été réalisé par l'entreprise Piodi pour un coût de 6 386 € TTC.

Pour information, la dispersion des cendres des défunts doit obligatoirement faire l'objet d'une demande d'autorisation et d'une inscription en mairie (Loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008).

Aire de jeux des Prés Saint Jacques

Après avoir permis à de nombreux enfants de s'amuser depuis plus de vingt années, la structure de jeux des Prés Saint Jacques a été remplacée par un module d'évolution adapté aux enfants de 3 à 10 ans avec toboggan, filet, panneau d'escalade et un portique de balançoires. C'est l'entreprise Espace Création qui a fourni et installé cet ensemble pour un montant de 6 811 € TTC.



Communication

Visite de quartiers

13 octobre 2012 : Quartier de l'église

Le samedi 13 octobre 2012, une nouvelle visite de quartier débutera à 10 h en haut de la Rue de l'Abbé Rohmer. Les élus emprunteront ensuite la rue de l'Eglise, la rue des Mari-vaux, la place de l'Eglise, la rue du Petit-Clos, et à partir de 11h, la rue de la Momène, la rue des Carrières, la rue Derrière l'Hâte... et pour terminer la rue du Chemin Vert aux environs de 12h. Venez nombreux pour faire part de vos remarques et suggestions sur tout ce qui concerne la vie du village !

Vie scolaire - Petite Enfance

Visite des écoles



Comme chaque année, agents communaux et entreprises se sont succédés dans nos écoles pendant les vacances pour effectuer les travaux souhaités par les enseignants. Rendez-vous avait donc été pris avec le directeur et la directrice pour une visite «d'inspection» en compagnie des élus, du personnel communal et de l'entreprise de nettoyage.

Accueil des enseignants



A l'invitation du maire et de la commission «Vie scolaire», tous les acteurs de la communauté scolaire se sont retrouvés au salon d'Honneur de la mairie pour le traditionnel «pot de rentrée». Le maire a souligné que la bonne marche de nos écoles est en grande partie le fruit de l'excellente coopération entre les élus, les enseignants et les parents d'élèves. Il a également rappelé les efforts consentis par la municipalité pour créer les meilleures conditions de travail possibles pour nos élèves.

Il a aussi mis en exergue le rôle important du dispositif d'accueil périscolaire et du restaurant scolaire pour le maintien des enfants dans nos écoles. Il a profité de l'occasion pour saluer la qualité du travail tant des enseignants que du personnel communal affecté au service des enfants.

Restaurant scolaire et accueil périscolaire



Dès la rentrée, le restaurant scolaire et le service d'accueil périscolaire étaient opérationnels. Ainsi, le 4 septembre, 72 enfants ont retrouvé, au restaurant, Régine, responsable du service, Sonia, responsable de l'accueil périscolaire, entourées de Sylviane, Anaïs, Martine, Patricia et Huguette. Et cette année, Dimitri vient compléter l'équipe d'animation.

Le contrat pour la fourniture des repas en liaison chaude a été reconduit avec la société Avenance Restauration.

En fonction du quotient familial, 3 tarifs sont appliqués :

- 6,10 €, 5,45 € ou 4,80 €.



Vie scolaire - Petite Enfance

La fréquentation de ce service, qui a servi 10 665 repas au cours de l'année 2011/2012, progresse encore puisque depuis la rentrée, c'est une moyenne de 80 enfants qui y sont inscrits tous les jours.

Il en est de même de l'accueil périscolaire qui a vu son effectif monter jusqu'à 30 enfants le matin et le soir.

Les tarifs sont, eux aussi, indexés sur le quotient familial :

- 1,35 €/h, 1,20 €/h ou 1,05 €/h.



La rentrée à l'école maternelle...



Il n'en manquait aucun le 4 septembre au matin. Elisabeth Desindes, directrice et Cindy Colin, nouvellement nommée en remplacement de Sophie Altmeyer ainsi que Myriam et Viviane ont accueilli les 55 enfants répartis en 2 classes : la section des «petits-moyens» avec 28 élèves et la section des «moyens-grands» avec 27 élèves. Quelques pleurs pour ce premier jour que maîtresses et ATSEM ont su apaiser et qui furent bien vite oubliés.

...et à l'école élémentaire



Ce sont 114 élèves et leurs parents qui avaient investi la cour de l'école pour ce grand jour. Pas de pleurs mais une légère appréhension se lisait sur le visage des plus petits qui franchissaient la porte de l'école pour la 1^{ère} fois. Chacun a su très vite retrouver son maître ou sa maîtresse :

M. Heckel, directeur (CM 2) :	21 élèves
M. Clément (CM 1) :	28 élèves
Mme Vagnier (CE 2) :	26 élèves
Mme Cansell (CE 1) :	16 élèves
Mme Rostaing (CP) :	23 élèves

Mme Marinutti-Lombard assure, jusqu'à la fin de l'année, la décharge du directeur et complète les temps partiels de Mmes Vagnier et Cansell.



Rue de l'Ancienne Mairie

Vie scolaire Petite Enfance

Ecole élémentaire



Alain Heckel, directeur (CM 2) : 21 élèves



Sébastien Clément (CM 1) : 28 élèves



Isabelle Cansell (CE 1) : 16 élèves

Mme Marinutti-Lombard (sur la photo ci-dessus) assure, jusqu'à la fin de l'année, la décharge du directeur et complète les temps partiels de Mmes Vagnier et Cansell.



Sophie Vagnier (CE 2) : 26 élèves



Sylvie Rostaing (CP) : 23 élèves

Ecole maternelle



Elisabeth Desindes, directrice (section moyens-grands) : 27 élèves



Cindy Colin (section petits-moyens) : 28 élèves

Patrimoine et animations culturelles

Journée du patrimoine

Dans le cadre des manifestations organisées lors des journées européennes du patrimoine, la municipalité, avec la participation des «Amis du Vieux Plappeville» et de «l'Ordre des Vignerons», a invité petits et grands à participer à un rallye-photos dans la commune le dimanche 16 septembre : une occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir notre beau village. Le départ se faisait de l'église où un questionnaire accompagné d'une enveloppe photos était remis aux équipes participantes.

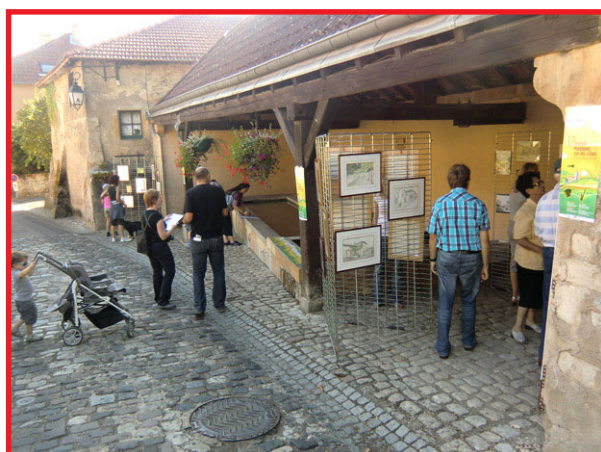


Sur leur parcours, plusieurs animations et expositions leur étaient proposées.

D'abord à l'intérieur de l'église pour une visite guidée par Yvette Illy et les «Amis du Vieux Plappeville» puis, au lavoir du haut, où des lavandières attendaient les participants pour plonger avec eux dans le passé à l'époque où les femmes se retrouvaient au lavoir pour faire la lessive à la main... et la causette !



La balade les menait ensuite au pressoir de la rue de Tignomont où les vignerons expliquaient leur savoir-faire en pressant le raisin et les renseignaient sur les outils utilisés, pour finir au lavoir du bas par une exposition de tableaux de l'artiste peintre plappevillois décédé, Albert Thiam, avant de retourner à l'église pour y remettre leur questionnaire.



Même si, pour certains, ce dernier leur a semblé difficile, tous ont reconnu avoir passé un très bon moment, seul, à deux ou en famille, dans les rues du village. Et même le soleil avait joué le jeu !

Vie sociale et associative

Animations estivales



Durant l'été, les enfants s'adonnent à leurs activités favorites... c'est les vacances ! Nombre d'entre eux ont ainsi participé aux animations mises en place par la commune.

Vie sociale et associative

Fête au village

Cette année encore, le thème abordé par l'association des Parents d'Elèves pour sa balade en nature, ne manquait pas d'air ! Elle a fait découvrir les vignes et l'histoire du vin sur le village grâce à la participation de l'Ordre des Vignerons.



Le concert donné par Camina Harmonie a attiré beaucoup de monde en cette belle soirée d'été !



L'office religieux en plein air ne manque pas de charme et attire beaucoup de fidèles.



Par l'intermédiaire des «Amis du Vieux Plappeville» qui ont organisé une tombola pour soutenir l'association, Alicia Hanrion a offert une de ses oeuvres sur le village qu'elle affectionne particulièrement..



Avant l'affluence, un moment de «pose photo» !

Atelier floral



L'atelier floral a repris ses séances. De nombreuses adeptes ont usé de leur savoir-faire pour dresser cette composition où les roses étaient à l'honneur.

Prochaines séances :

16 octobre de 14h30 à 15h30

20 novembre et 21 décembre, même heure.

Délibérations

Conseil municipal du 20 septembre 2012

Adoption de 2 projets pour le PACTE 2012-2014

Le PACTE (Programme d'Aide aux Communes et Territoires Mosellans) est une convention signée entre le département et la commune. Un à quatre projets peuvent y être proposés mais l'aide financière garantie est définie et ne peut être modifiée. Pour notre commune, le montant de cette aide est de 215 659 €.

Le conseil a décidé de proposer et de réaliser 2 projets :

- la requalification du quartier de la Croix d'Orée (enfouissement des réseaux secs, réfection complète de la voirie) pour un montant de travaux de 491 000 € HT. (A noter que Haganis et Metz Métropole investiront une somme identique pour remettre aux normes le réseau d'assainissement),
- la remise aux normes de l'éclairage public qui inclura le remplacement de tous les lampadaires dans le quartier des Prés St Jacques. Coût de l'opération : 330 000 € HT ;

En plus de la dotation garantie (25 659 €), les élus ont décidé de solliciter le Conseil Général au titre des crédits non individualisés pour un montant de 121 442 € ainsi que pour une dotation complémentaire de 32 349 €.

Ils ont également décidé de solliciter l'UEM et France Telecom pour un montant total de 12 000 €.

Les autres décisions :

- Signature d'un contrat de concession pour la mise en fourrière automobile avec le garage Gentile de Hagondange.
- Signature d'un bail emphytéotique de 33 ans avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour l'entretien des pelouses calcaires.
- Approbation des dépenses d'investissement effectuées en 2012 pour la micro-crèche. Montant 5 549,37 €. Ce montant sera présenté à la CAF pour un subventionnement.



- Fixation des tarifs de location de la distillerie à 65 € la journée et à 32,50 € la ½ journée.
- Désignation de M. Christian Royer, maire-adjoint, pour siéger au conseil d'administration du centre Alpha Plappeville.
- Abrogation de la délibération du conseil municipal du 14 juin 2012 relative à la majoration des droits à construire.
- Acquisition de terrains en section 7 (Marivaux) et en section 3 (Bachau). Superficie totale : 82,33 ares – coût : 5 763,10 €. Cette acquisition est subventionnée à hauteur de 60 % par le Conseil général.
- Autorisation donnée à Groupama, assureur de la commune, de désigner la SCP Hemzellec – Davidson, avocats associés au barreau de Metz aux fins de défendre la commune au Tribunal Administratif dans l'affaire l'opposant à la Caisse d'Assurance Maladie de Meurthe et Moselle.



METTIS : réunion publique

A la demande de la municipalité, les responsables du projet METTIS, les représentants de TAMM (Transports de l'Agglomération de Metz Métropole) (ex TCRM + KEOLIS) et les services de Metz Métropole ont accepté de venir présenter le projet de restructuration du réseau «Le Met» qui affectera la commune le 1^{er} septembre 2013. Une centaine de personnes avaient répondu à cette invitation.

Après le rappel des dessertes existantes (ligne 27, ligne 9 et une ligne scolaire pour le collège), M. Duchet (représentant la société Kéolis) a présenté le projet concernant directement notre commune.

Il est proposé de substituer aux lignes 9 et 27, une seule ligne (11) qui desservirait les Prés St Jacques, les Hauts de Woicon et le village. Cette ligne (11) dont la fréquence serait de 20 minutes rejoindrait le centre ville via le collège Jean Bauchez et le boulevard St Symphorien. Elle serait en correspondance avec la ligne 2 qui, toutes les 10 minutes, partant du Centre Félix Maréchal rejoindrait le centre ville via la route de Plappeville et le Fort Moselle. Le point de correspondance serait aménagé sur la route de Plappeville, environ en face au Centre Départemental de l'Enfance.

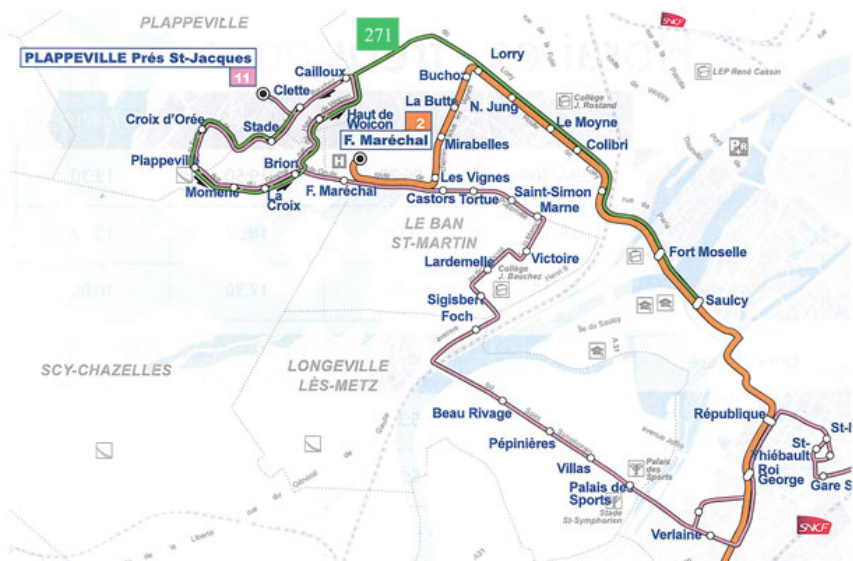
De plus, à la demande de la commune, une ligne supplémentaire (271) a été prévue pour desservir le village via la rue Jean Bauchez, la route de Lorry, le Fort Moselle avec terminus à l'île de Saulcy. La cadence proposée par les responsables du projet serait de 2 allers et 3 retours par jour.

Après discussion et pour conclure, le maire s'est fait le porte-parole du public pour demander que :

- la fréquence de la ligne 271 soit nettement augmentée. En contrepartie celle de la ligne 11 pourrait être diminuée ;

- le circuit de la ligne 271 soit simplifié en évitant les «crochets» par les Prés St Jacques et les Hauts de Woicon, afin d'augmenter la vitesse pour se rendre au centre ville.

Ces lignes faisant partie du réseau «CITEIS» seraient mises en service le 1^{er} septembre 2013.



Le pôle emploi vous avise !



Dans le cadre de la réorganisation de l'inscription dans les agences «pôle emploi» de l'agglomération de Metz, nous vous informons que, depuis le 1^{er} mai 2012, les demandeurs d'emploi seront désormais convoqués par l'agence rattachée à leur commune d'habitation. Suite à la prise en compte de cette inscription, ils seront ensuite redirigés en fonction de leur domaine d'activité vers une des cinq agences de l'agglomération de Metz. Dès lors, une équipe de

conseillers spécialisés dans leur métier les suivra jusqu'à leur retour à l'emploi. Les modalités de rendez-vous pour les demandeurs d'emploi restent inchangées ; ils peuvent soit :

- contacter par téléphone le **3949**
- ou s'inscrire directement en ligne sur : **www.pole-emploi.fr**

Foyer des Anciens

Reprises des activités

Depuis le 5 septembre, nous nous retrouvons tous les mercredis pour passer d'agréables après-midis au cours desquels les adeptes de jeux de cartes et de société se regroupent pour disputer d'âpres parties avant et après avoir partagé un sympathique goûter.

Une boîte à suggestions a été mise en place afin que chacun de nous puisse faire part de ses souhaits de sorties, de visites et d'animations qui viendront agréments cette nouvelle saison.

Nos activités ont également repris :

- depuis le 10 septembre, la gymnastique douce se déroule tous les lundis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente, séance animée par Kévin de la fédération Séniors Moselle ;



- depuis le 13 septembre, la marche sportive qui a lieu tous les jeudis de 10h30 à 11h30 autour du plan d'eau à Metz, encadrée par Kévin également .

Cérémonie du 11 novembre

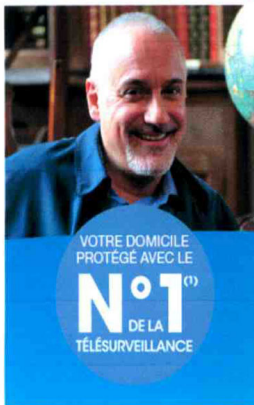
Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre avec la participation du Souvenir Français, de l'Union Nationale des Combattants, de la chorale Ste Brigide et des enfants de l'école élémentaire.

Objets trouvés

Régulièrement la mairie récupère des objets trouvés tels que : clés, vêtements, trottinettes, etc.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

CRÉDIT MUTUEL PROTECTION VOL



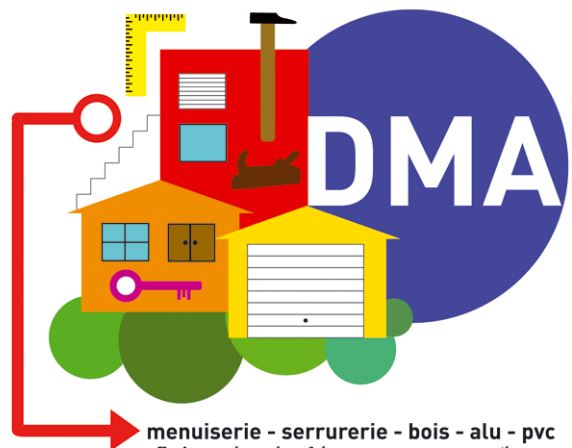
Crédit Mutuel
La banque à qui parler

Metz Saint Quentin
Metz Devant Les Ponts
Tél: 0820 000 141

UNE OFFRE COMPLÈTE À PARTIR DE 19,50 € TTC/mois

SYSTÈME D'ALARME + SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE

Service opéré par EPS, titulaire d'une autorisation administrative délivrée par la préfecture du Bas-Rhin le 17/10/1999 qui ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. * Prix TTC. Formule Confort pour un appartement. ** Offre valable jusqu'au 23/06/2012, non cumulable avec une autre offre promotionnelle en cours.



menuiserie - serrurerie - bois - alu - pvc
Fenêtres, volet roulant & battant, porte garage, portail,
porte intérieur & extérieur, escalier, placard, parquet,
motorisation, serrurerie, vitrerie

Aldo De MASI

25 rue des Carrières - 57050 PLAPPEVILLE

Tél./Fax : 03 87 30 69 17

Portable : 06 22 27 74 42

Courriel : demasialdo@gmail.com

Association des Parents d'Elèves

La rentrée de l'APE

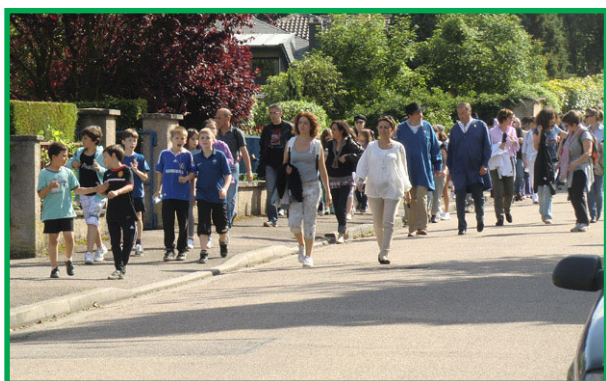
Une nouvelle année scolaire démarre ... c'est pour nous le plaisir et l'opportunité de vous faire (re)découvrir les activités de l'Association des Parents d'Elèves de Plappeville (APE Plappeville).

L'APE Plappeville intervient tout au long de l'année scolaire dans 2 domaines :

- la représentation scolaire (conseil d'école, participation aux projets d'école, ...)
- la mise en œuvre de temps forts de la vie des enfants à l'école et dans le village (carnaval, loto, ...).

Nous vous invitons chaleureusement à venir nous rejoindre au sein de l'APE et participer selon vos envies, vos souhaits, et votre disponibilité. Vos idées nouvelles et vos conseils seront les bienvenus.

La balade... «dans les vignes»



Cette année, juste avant la trêve estivale, la balade de l'APE nous a emmenés de la place Viansson, à travers les vignes de Plappeville, en passant par le pressoir et la cave des Vignerons. Nous remercions l'ordre des Vignerons de Plappeville qui nous a fait découvrir sa vigne et son savoir-faire. Nous remercions également Yvette Illy (AVP) qui nous a conté l'histoire du vignoble de Plappeville.

Cette promenade s'est terminée au salon d'honneur où nous avons pu déguster le vin de M. Jambot dont les vignes se situent dans notre village.

Une fresque pour la fête du village



Pour la fête du village, malgré la pluie, les enfants sont venus nombreux participer à la course de garçons de café organisée par l'APE. Ils ont également contribué de leur coup de pinceau à la fresque sur le thème de la fête du village.

Calendrier 2012-2013

Election des parents délégués
12 octobre 2012

St Nicolas à l'école maternelle
décembre 2012

Loto des enfants
17 février 2013

Carnaval
24 mars 2013

Les Amis du Vieux Plappeville

Balades « Patrimoine »

Au cours de cet été, notre village a attiré une foule nombreuse lors des visites «chemins d'art et de foi», présidées par le chanoine Robert Ferry et organisées par les «Amis du Vieux Plappeville».

Lors des deux balades prévues au départ de Plappeville par sentiers et venelles, guidées et commentées par Yvette Illy, les marcheurs ont pu découvrir des trésors d'architecture et de sculpture, pétris d'histoire.

Le 22 juillet, 120 personnes étaient au rendez-vous à l'église Ste Brigide où une brève visite à eu lieu, suivie d'une balade à travers le village afin de découvrir principalement les croix et calvaires érigés à différents endroits ; les inscriptions et symboles figurant sur la pierre parlent de la foi de nos ancêtres qui érigeaient des calvaires à l'intérieur du village, aux carrefours, mais aussi dans les champs et au bord des chemins.

Lors de la promenade, Yvette n'a pas manqué de faire découvrir le patrimoine de Plappeville aux participants, venus de loin pour certains. Puis, après cette sortie très agréable sous un beau et chaud soleil, tous furent récompensés par le verre de l'amitié, très apprécié.



Le 5 août, une foule aussi nombreuse a participé à la sortie «de Ste Brigide à Notre Dame du Gros Chêne». Après une visite de l'église, commentée par Yvette, une randonnée de quatre heures a conduit les marcheurs vers la ferme St Georges en passant par le col de Lessy, en une colonne impressionnante qui rappelait les processions d'antan.

Après une présentation de la ferme et l'historique de la statue de Saint Georges, la balade s'est poursuivie jusqu'à «Notre Dame du Gros Chêne» où François Courtade, président de l'association «Au fil du temps» de Lorry-lès-Metz, a retracé l'histoire des lieux depuis le Moyen Âge jusqu'à 1980, date de construction de la chapelle.

Un pot de l'amitié et le pique-nique sur place ont clôturé cette belle journée conviviale et instructive.



Le 19 juillet, Rosette Choné, de l'Académie de Metz, a fait découvrir au comité la partie ancienne du cimetière de l'Est.

Nicole Polastro nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Nicole Polastro ; elle a fait partie du comité de l'association « Les Amis du Vieux Plappeville ».



Cheville ouvrière, elle avait notamment participé à l'élaboration du bulletin « Plappeville 1914 - j'avais 16 ans » ainsi qu'à l'exposition sur la guerre de 1914-1918. Le mot «patrimoine» avait, pour elle, un grand sens.

On ne pourra oublier son sourire, sa gentillesse, sa disponibilité et son humanisme.

Les Amis du Vieux Plappeville

Salon du Livre d'Histoire

Invités par la municipalité et la Société d'Histoire de Woippy, les «Amis du Vieux Plappeville» participeront au

Salon du Livre
les 17 et 18 novembre
salle Saint-Exupéry à Woippy.

Ce 10^{ème} salon sera consacré, principalement à l'histoire des rois et reines de France.

L'association tiendra un stand où seront proposées les 18 publications réalisées sur l'histoire et la vie de notre village, dont le livre «Plappeville 1600-1940», fruit du travail de 37 années de recherches.

Colloque le 16 novembre

D'autre part, le vendredi 16 novembre, en ouverture du Salon, un colloque sur le thème «Metz et le Pays Messin sous le Premier Empire» se déroulera de 9h jusqu'à 18h. Parmi les huit interventions retenues, Yvette Illy retracera, au travers de documents d'époque, la vie du capitaine plappevillois «Jean-François Guilpart - soldat de l'Empire» et évoquera la vie au village au lendemain de la Révolution, selon des renseignements recueillis sur les délibérations du conseil municipal.

Invitation



Comme chaque année à pareille époque, l'association «Les Amis du Vieux Plappeville» vous invite à passer une merveilleuse soirée diaporama où de magnifiques reportages vous seront présentés par Jean-Louis Ligiardi, grand spécialiste de la photo. Elle aura lieu :

samedi 20 octobre à 20h15
salon d'Honneur de la mairie

L'œil avisé de Jean-Louis vous fera découvrir la Corse avec «Terre Promise», «De villes en Aiguilles», «Bonifacio, une ville en équilibre», puis la côte italienne avec «Genova», «la Riviera di Levante» et «Cinque Terre».

Vous serez également séduits par «NYC, une ville debout», «les quartiers de la Grosse Pomme», «Street life», ainsi que par des reprises qui sont toujours plébiscitées telles que : «1515» et «Place Stan», primées au concours régional.

Ce programme, particulièrement riche en couleurs, sera à nouveau très passionnant. Le pot de l'amitié, toujours très convivial, clôturera la soirée. Venez nombreux...

FC Lorry-Plappeville

Entre bonheur et tristesse



Quel bonheur de voir les jeunes de l'école de football reprendre le chemin du stade de Plappeville !

Pour cette nouvelle saison, 3 nouveaux éducateurs sont venus renforcer l'encadrement :

- pour l'équipe U 9 : Youssef ;
- pour l'équipe U 10 – U 11 : Killian et François.

Les horaires d'entraînements sur le stade de Plappeville sont les suivants :

U 7 U - 8 U 9 : jeunes nés en 2004, 2005 et 2006 : le mercredi de 13h30 à 15h - Educateurs : Laurent et Mario

U 10 – U 11 : jeunes nés en 2002 et 2003 : le mardi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 18h15 à 19h15 - Educateurs : Killian et François

U 12 – U 13 : jeunes nés en 2000 et 2001 : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 18h à 19h15 - Educateur : Frédéric

U 14 – U 15 : jeunes nés en 1998 et 1999 : le mardi et le jeudi de 18h15 à 19h15 - Educateur : Claude

U 18 : jeunes nés en 1995, 1996 et 1997 : le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30 - Educateur : Christian

Seniors :

Le mardi et le jeudi de 19h15 à 21h - Entraîneur : Jean-François

Le stade de Plappeville est ainsi occupé 6 jours sur 7 du fait de la fermeture, pour raison de sé-

curité, du terrain de Lorry depuis le 1^{er} juillet 2012.

Bien sûr, tout nouveau joueur ou bénévole voulant intégrer le club est le bienvenu.

Contact :

Président

tél. 06 16 15 59 69

courriel : fclorryplappeville.foot@gmail.com

Mémoire

Le président, le comité et les joueurs ont appris avec tristesse le décès de M. Paul Lagrange, le 10 août dernier.

Paul a fait partie de l'US Plappeville pendant une vingtaine d'années. Responsable et accompagnateur des équipes de jeunes pendant 10 ans, il fut ensuite vice-président et un des responsables des festivités que le club organisait chaque année.

Homme humble, discret et respecté, il était apprécié de tous au sein du club.

On n'oubliera pas tout ce que Paul a fait pour notre club, et si celui-ci existe encore aujourd'hui, c'est grâce au travail de bénévoles comme lui. Pour honorer sa mémoire, les équipes seniors, U 18, et U 15, observeront une minute de silence, avant leur prochain match de championnat à Plappeville.

Ordre des Vignerons

Travaux dans les vignes



Depuis le mois d'avril, toutes les opérations viticoles ont été effectuées par les membres de l'Ordre avec le souci de donner aux pieds de vigne la capacité de produire en volume et en qualité le raisin nécessaire à une bonne récolte fêlée lors des vendanges.

Les contraintes météorologiques de cette année ont hélas contrarié nos espoirs. Comme sur tous les domaines et notamment sur le Nord-Est de la France, l'action néfaste du froid tardif et de la pluie sur la floraison et la fructification de mai/juin amputent de quelque 40% la prévision du début de printemps.

Nous devons nous contenter, malgré l'intense suivi, d'une récolte affaiblie en volume mais heureusement dense en sucre.

Affaire à suivre avec les vendanges prévues sur les week-ends de fin septembre et début octobre...

Animations

Après l'émotion qu'a provoquée le décès de notre Grand Maître, Rémy Auer, au mois de mai dernier, il nous a fallu poursuivre nos différentes activités – tant à Plappeville qu'à l'extérieur.

Nous avons ainsi participé à plusieurs chapitres organisés par les confréries amies en représentant notre confrérie et Plappeville, dont nous n'oublions jamais de vanter les charmes.

C'est également nombreux pour l'organisation et le déroulement de la fête d'été, fin juin, que nous avons pu, avec le concours de l'Association des Parents d'Elèves, présenter et expliquer aux enfants ainsi qu'à leurs parents et accompagnateurs, l'histoire du vin à Plappeville, ce qu'est la vigne, le raisin, le vin et tous les soins et travaux nécessités par la viticulture et la viniculture. Une courte visite de la cave a clos cet après-midi champêtre.

L'installation et l'animation du jeu de quilles, le traditionnel apéritif offert à l'issue de la messe en plein air et notre part dans le fonctionnement de la buvette ont contribué au bon déroulement de la fête.

PLAPPEVIGNES
SALON DE VIGNERONS

24 & 25
NOVEMBRE 2012

SAMEDI 10H-23H
DIMANCHE 10H-19H

SALLE DES FÊTES
DE PLAPPEVILLE

ENTRÉE : 6€
LE SEBRA REVERSE À Noblijoie
RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉE PAR Cantino
WWW.LAVIGNEDADAM.COM/PLAPPEVIGNES2012

la Vigne d'Adam
SA BOUTIQUE DU VIN

La parole aux Plappevillois

Monsieur le Maire,

J'accompagne et ramène ma fille à l'école à pied par la ruelle Saint Michel.

Je tenais à informer que ce passage, emprunté par bon nombre d'enfants, est bordé de déjections canines.

Il est vraiment regrettable de noter l'incivilité de certaines personnes qui ternissent l'image du village et obligent les personnes à marcher entre les déjections de leur chien.

Signé : RC



Voir réponse page 25.

Aviron

Coup de projecteur



Les minimes filles dont Anaïs Mangin (1^{ère} à gauche) ont obtenu cette saison le titre de championnes de France d'aviron en 8 de couple. Suivant les pas de sa sœur aînée pour ce sport physiquement exigeant qui fait appel à un esprit d'équipe et une grande solidarité, Anaïs a rejoint pour la première année la Société des Régates Messines.

A cette occasion, l'équipage a été honoré par le Conseil Général de la Moselle au cours de sa 2^{ème} édition de «La Moselle et ses champions».

Le club est fier de compter parmi ses licenciés d'autres jeunes Plappevillois ayant également participé à différents titres de championnat et coupe : Ladislas et Hugo Dellinger ainsi que Thomas Legrand.

Bon anniversaire !

Les carmélites étaient en fête le dimanche 2 septembre. En effet, l'une des leurs, sœur Marie Paule, fêtait ses 90 ans !

La veille, le maire et les représentants de la municipalité avaient tenu à féliciter cette nouvelle nonagénaire à qui ils ont remis un magnifique pot de fleurs pour lequel, en passionnée du jardinage, sœur Marie Paule a promis de trouver un endroit dans le parc. Toujours alerte et pleine d'humour, notre champenoise d'origine est entrée au carmel de Troyes en 1945 avant d'intégrer celui de Plappeville en 1960. Douée pour la broderie à laquelle elle continue de s'adonner, elle se passionne également pour l'histoire de la Lorraine sans dédaigner les travaux de la communauté qui la sait toujours disponible !



Nécrologie

Notre doyenne n'est plus !



Madame Marie Chery nous a quittés le 15 juillet dernier à l'âge de 96 ans. Marie Fondreton avait épousé René Chery en 1939. 3 enfants, Irène, Gérard et Marc sont nés de cette union. En 1959, Madame Chery s'était installée à Plappeville avec son époux qu'elle avait eu la douleur de perdre en 1999.

Entourée de ses enfants, de ses 3 petits-enfants et de ses 4 arrière-petits-enfants, Mme Chery, qui était une fidèle adhérente du Foyer des Anciens, est demeurée dans sa maison jusqu'en 2010, date où l'âge l'a obligée à entrer dans une résidence pour personnes âgées à la Grange-aux-Bois, mais son cœur était resté à Plappeville qu'elle affectionnait particulièrement et dont elle était la doyenne.

Repas de quartier

La tradition ne se perd pas. Les riverains de certains quartiers ont pris l'habitude maintenant de se réunir une fois dans l'année, souvent aux beaux jours, afin de mieux partager des moments de détente autour d'un barbecue.



Quartier rue des Mirabelles, rue du Haut Pré

Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin

Concours de dessins
à destination du jeune public



«Les transports d’hier à demain au Pays Messin»

L'évolution des transports dans le Pays Messin a marqué le paysage. Elle a influencé l'aménagement de nos villes et villages et a eu des incidences sur notre environnement.

On retrouve encore aujourd'hui des vestiges comme le passage de l'ancienne voie romaine reliant Metz à Trèves, ou celui du chemin de fer qui raccordait Metz à Château-Salins. Les gares, les tunnels, les ponts, les canaux... en sont également des témoins.

Et demain, comment se présenteront les transports, comment nous déplacerons-nous ?

Pour accompagner les enfants à découvrir l'histoire et l'évolution des différents moyens de transport dans notre territoire, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin organise un concours de dessins à leur intention sur le thème.

«Les transports d’hier à demain au Pays Messin»

jusqu'au 10 novembre 2012.

Pour y participer, les enfants doivent être âgés de 6 à 11 ans et être domiciliés en Pays Messin. Les dessins sont à réaliser sur feuille de papier libre de format 21 x 29,7 cm ou 24 x 32 cm, exclusivement au crayon de couleur, au feutre ou en peinture. Un seul dessin par enfant sera admis.

Pour en savoir plus, le règlement est disponible sur simple demande à :

la Maison du Pays Messin
71c, rue de Pont-à-Mousson
Montigny-lès-Metz (tél. 03.87.56.83.63).

De nombreux lots sont à gagner.

Enfants, imaginez la prochaine carte de vœux de Plappeville !

Le concours initié par la commune cette année, est réservé aux enfants de Plappeville de moins de 12 ans. Dessins, peintures, aquarelles... le thème est libre ! Les enfants ont jusqu'au 31 octobre 2012 pour faire parvenir leurs œuvres en mairie.

Le projet retenu sera imprimé au format A5 et servira de carte de vœux 2013 de la commune de Plappeville. Les réalisations proposées devront être au format A5 (21 X 14,8 cm) ou A4 (21 X 29,7 cm). Plusieurs créations peuvent être proposées.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie !

Vivre ensemble

Déjections canines

Il est regrettable d'avoir à revenir dans cette revue sur le problème posé par le manque de respect et de civisme de quelques propriétaires de chiens qui ne comprennent toujours pas les nuisances qu'ils provoquent en laissant leur animal familier souiller trottoirs et ruelles. Ceci est particulièrement inadmissible aux abords de nos écoles où les enfants n'ont pas forcément les yeux rivés au sol !

A ces irréductibles, il est rappelé que des «canipoches» sont fournis gratuitement par la mairie. Il suffit de les retirer au secrétariat de la mairie ou dans les distributeurs.

Divagation des chiens

Rappels de la loi :

Quelques chiens se promènent encore seuls, dans les rues et les ruelles, avec les conséquences désagréables que cela entraîne : ruelles souillées, sacs poubelles éventrés. La loi fait obligation aux propriétaires de tenir leur animal en laisse sur la voie et dans les endroits publics. L'article L 211-19-1 du Code Rural précise :

- il est interdit de laisser divaguer un animal domestique,
- le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- un animal trouvé en divagation sur la voie publique doit être amené à la fourrière qui préviendra le propriétaire (si l'animal est identifiable),
- l'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.



Chats errants

Un autre problème se pose régulièrement : celui des chats errants ou abandonnés. Malgré toute la compassion que l'on peut leur accorder, il est interdit de nourrir ces animaux dont la prolifération peut être rapide. D'une part, ils sont une réelle nuisance pour les riverains et d'autre part, ils peuvent être porteurs de maladie.

Pour ces raisons et le cas échéant, il est instamment demandé de signaler ces animaux sans maître à la mairie qui fera appel aux services de Metz Métropole pour les capturer. Nous vous rappelons que depuis janvier 2012, le tatouage des chats est obligatoire au même titre que les chiens.

INSEE : enquête «Conditions de travail»

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) réalise, entre octobre 2012 et février 2013, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Une enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune ainsi que les jeunes gens et jeunes filles qui auront atteint leur majorité avant le 28 février 2013 peuvent s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2012**

Pour cela, il suffit de se présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, **les jeunes (garçons et filles) nés en juillet, août, septembre 1996** sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Les jeunes gens nés en **octobre, novembre, décembre 1996** devront se présenter en mairie **après leur date anniversaire**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin (sortir les sacs la veille au soir ou le matin même avant 6 H).

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Ramassage des objets encombrants

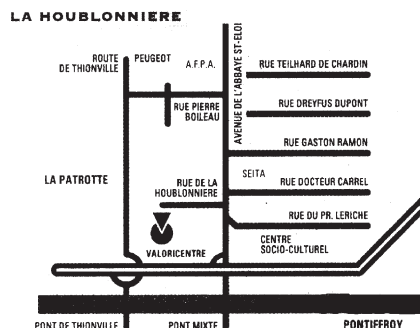
Il vous faut désormais appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue dorénavant au « coup par coup ». Pour notre commune, cette collecte a lieu la première semaine du mois.

Tél. 03.87.39.32.71
du lundi au vendredi
de 8 H à 12 H

A votre service

Déchetterie

Rue de la Houblonnière
Metz Nord



Horaires d'ouverture

lundi, jeudi

14 H – 18 H 30

mardi, mercredi, vendredi, samedi

9 H 30 – 18 H 30

dimanche : 9 H 30 – 12 H 30

jours fériés : fermé

Tél. 03.87.32.42.23

Assistante maternelle

Les personnes qui souhaiteraient garder ou faire garder un enfant doivent s'adresser au :

Centre médico-social
30, route de Thionville
57140 WOIPPY

Tél. 03.87.34.30.02

tous les jours du lundi au vendredi

de 9 H à 11 H 30

et de 14 H à 16 H 30

Pôle d'agrément assistantes maternelles

vendredi de 14 h à 16 h

Tél. 03.87.34.30.04

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h à 12h et 13h30 à 17h

vendredi de 8h à 12h
samedi de 10h à 12h

Tél. 03.87.30.40.75

Etat civil

Naissances

6 juillet Eva CHARREYRE
27 août Maxence BRUN



Mariages

7 juillet Eric CERA
et Nathalie SANCHIS
18 août François HENRY
et Josyane SIESS
25 août Romain VIGNAUX
et Florence HURSON

Décès

28 juin Georges SIVORD
15 juillet Marie FONDRETON veuve CHERY
27 juillet Bénédicte CHAMPALBERT épouse SPITZER
10 août Paul LAGRANGE
29 août Denise KRATZ épouse CHOPP
5 septembre Marie Thérèse NOËL veuve MIGLIO
17 septembre Christian LUX



Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Octobre 4,5,6,7	Festival "Musiques sur les Côtés - Thème : "Les anches de nos campagnes"	Municipalité	Eglises de Plappeville, Lorry, Lessy, Scy-Chazelles
Novembre 11	Cérémonie commémorative	Municipalité	Monuments aux Morts
10, 11	Marché de Noël	Association Plappeville Loisirs	Salle polyvalente
18	Bourse aux jouets	Association Plappeville Loisirs	Salle polyvalente
24,25	Salon "Plappevignes"	La Vigne d'Adam	Salle polyvalente
Décembre 1,2	Exposition tableaux	Ateliers des Arts	Salon d'Honneur
2	Thé dansant	Compagnons de la Tarte Flambée	Salle polyvalente
9	St Nicolas	Foyer des Anciens	Salle polyvalente
15	Marche des Lumières	Association "Pappoli Villa"	Rues du village
20	Spectacle de Noël	Municipalité	Salle polyvalente



Spectacle de Noël

16 décembre 2012 à 16h

Salle polyvalente

Hansel & Gretel
par la Cie
"Une Poignée d'Images"

